

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRÉSENTS (26) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, MM. MELQUIOND, MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

Mme RABUSSIÉ mandant a pour mandataire M. MEUNIER
M. MAUDUIT mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. BAUDIN, mandant a pour mandataire M. PREHER
Mme FARINEAU mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. DUMAS
M. BEAUDEUX mandant a pour mandataire M. MIS
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme METAIS mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSES (2) : M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN

Nelly CASSAN-FAUX a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et des parcs de stationnement.
Budget supplémentaire de l'exercice 2016.**

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement,*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal, le budget annexe de l'eau potable et le budget annexe des parcs de stationnement, ces deux budgets annexes étant organisés par des instructions comptables différentes du budget principal.

Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- *dépenses imprévues : 500 000 €*
- *des dépenses nouvelles équilibrées par une recette équivalente : 26 300 €*
- *résultat de l'exercice 2015 : 1 500 000 €*

Investissement :

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 JUIN 2016

n° 9

page 2/3

- *recrutement d'un bureau d'études pour l'opération de travaux 2017-2019 sur le groupe Lavoisier : 86 000€*
- *installation d'un caisson d'extraction d'air à l'UPC : 6 790 €*
- *sols souples à l'école M. Carême pour mise aux normes des jeux extérieurs : 10 000 €*
- *travaux 2e bâtiment de l'école Matisse : 60 000 €*
- *reprise des encadrements de fenêtres de la Maison des Sports : 30 000 €*
- *complément de crédits pour l'aide aux ravalements de façades : 70 000 €*

- *expérimentation projet numérique éducatif Herriot : 37 000 €*
- *diminution des crédits inscrits au budget primitif pour les emprunts : 1 000 000 €*

Les budgets annexes de l'Eau Potable et des Parcs de stationnement comportent peu d'évolution. Chaque budget tient compte de l'incorporation des résultats.

Seul le budget de l'eau a un complément de crédits de 4 980 € pour le chapitre 011.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'eau potable,

VU la délibération n° 1 du 28 janvier 2016 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2016

VU la délibération n° du 23 juin 2016 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2015,

VU la délibération n° du 23 juin 2016 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2016,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2016 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2016) et conformément aux tableaux ci-dessous ;

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 JUIN 2016

n° 9

page 3/3

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 526 300,00 €	1 526 300,00 €	4 392 279,65 €	4 392 279,65 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 526 300,00 €	1 526 300,00 €	4 392 279,65 €	4 392 279,65 €

Budget annexe de l'eau potable

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	441 690,71 €	441 690,71 €	1 846 668,73 €	1 846 668,73 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	441 690,71 €	441 690,71 €	1 846 668,73 €	1 846 668,73 €

Budget annexe des parcs de stationnement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	77 227,18 €	77 227,18 €	111 854,54 €	111 854,54 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	€	€
TOTAL	77 227,18 €	77 227,18 €	111 854,54 €	111 854,54 €

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 30/06/16

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 29/06/2016